

## Esse arts, no. 94: Labour / Travail

Les éditions esse  
Eingabeschluss : 01.04.2018

Sylvette Babin, Les éditions esse

[Le français suivra]

Esse arts + opinions no. 94 Theme: Labour  
Dead line April 1  
(+ reminder esse arts + opinions no. 93 Theme: Sketch, January 1)

### LABOUR

Between the industrial revolution and the 1980s, labour time dropped precipitously, confirming the predictions of postwar politicians and economists, and making the arrival of a fifteen-hour workweek seem inevitable. In the end, however, automation and the technological revolution did not lead to the expected reduction in work, or to the more equal distribution of wealth that was supposed to accompany it. Instead, these predictions became utopias as work time steadily increased and jobs became more segmented and precarious. Today's labour mutations now seem bent on re-creating working conditions worthy of the pre-industrial era. For example, platform capitalism ("uberization") made possible by new technologies has resulted in the reappearance of piecework, which was once considered obsolete. Capitalism has also created false needs and "bullshit jobs" with no social utility, even though some of them are very well paid. Speculative forms of work dangerously engulf employees in a chain of production whose risks and outcomes they no longer understand. Finally, invisible work has never been so widespread.

In his analysis of creative work, French sociologist Pierre-Michel Menger focuses on the ever-shrinking difference between artists who flourish in working conditions that are uncertain, flexible, and subject to professional insecurities and new images of the ideal worker. Luc Boltanski and Ève Chiapello have similarly examined how, since the mid-1970s, a "new spirit of capitalism" has absorbed social and artistic critique as a means of imposing a new labour organization that further encourages precariousness and flexibility. In so doing, what remains of critical art has also apparently been swept away. Free and unproductive time has been "economized," to use philosopher André Gorz's term, thus leading to the transfer of domestic labour—unpaid activities (shopping, housecleaning, and so on)—from the private to the public, economic sphere. Such metamorphoses have certainly had an impact on artists' commercial and non-commercial activities, be they inspired by life as a worker or the suffering related to economic survival. Often forced to work several jobs in addition to their primary vocation, artists have become veritable operations managers. Do the visibility provided by networks that make unproductive periods more tangible, the fear of refusing an exhibition proposal, or the pressure exerted by galleries on

creative production still leave room for non-commercial or unprofitable work?

Esse arts + opinions invites authors and artists to propose essays concerning these and other issues associated with the metamorphoses of work. How do artists capture the act of labour? Could they serve as models for imagining a life without work, or are they as alienated as any worker under capitalism? Essays may, for example, consider the absurdity of certain tasks (jobs that produce no meaning or social utility); alienation and boredom on the job; passive or active resistance (sabotage, obstructionism, infiltrations, strikes); celebrating non-work or idleness; art forms that are aesthetically comparable to work activities (bureaucracy, protocols); fictional businesses; the effects of space on activity (open space, social and hierarchical relations); automation and the robotization of human activity; human resources; gender relations; the labouring body; job-related illnesses (burnout); work-related utopias; the impact of changes in work on productivity; mass appropriation of the means of production; or domestic work. This is also an occasion to explore artists' working conditions and their claims as workers. For example, how do artists combine paid activities not directly related to their creative practices with their art activities?

Send your text (1,000 - 2,000 words, footnotes included) in US letter format (doc, docx, or rtf) to [redaction@esse.ca](mailto:redaction@esse.ca) before April 1, 2018. Please include a short biography (30-50 words), an abstract of the text (80-100 words), as well as postal and e-mail addresses. We also welcome submissions (reviews, essays, analyses of contemporary art issues) not related to a particular theme (annual deadlines: September 1, January 10, and April 1). An acknowledgement of receipt will be sent within 7 days of the deadline. If you have not been notified, please contact us to ensure your text has been received.

Find also the call for papers for esse #93 SKETCH at this link

<http://esse.ca/en/callforpapers>

deadline January 10

#### EDITORIAL POLICY

1. Esse arts + opinions, published three times a year by Les éditions esse, is a contemporary art magazine that focuses on contemporary art and multidisciplinary practices (visual arts, performance, video, current music and dance, experimental theatre). It offers in-depth analyses of current art works and artistic and social issues by publishing essays that deal with art and its interconnections within various contexts.

2. Submissions are accepted three times a year: January 10, April 1 and September 1. The texts can be submitted for one of the following 4 sections:

Feature: essays between 1,000 and 2,000 words (including notes). The guideline regarding the theme is available online 4 to 6 months prior to the deadline: <http://esse.ca/en/callforpapers>

Articles: essays, articles or interviews between 1,000 and 1,500 words (including notes).

Short Reviews: reviews of exhibitions, events or publications (maximum 500 words, without footnotes).

Long Reviews: reviews of exhibitions or events (maximum 950 to 1,000 words, without footnotes).

3. With the exception of the expressed consent of the Editorial Board, the writer agrees to submit a previously unpublished, original text.

4. All articles are reviewed by the Board, which reserves the right to accept or refuse a submitted article. Selection criteria are based on the quality of the analyze and writing, the relevance of the text in the issue (in regards to the theme) and on the relevance of the chosen artworks and artists. A text can also be rejected due to the very high volume of submissions for a specific issue. Selection of articles may take up to 6 weeks after submission by the writer. The Board's decision is final. A refused text will not be re-evaluated.

5. With the exception of the expressed consent of the Board, the Board does not consider articles that may represent a potential conflict of interest between the writer and the content of the article (i.e., a text written by the curator of an exhibition).

6. The writers whose pieces are selected commit to format their text according to the typographic standards of esse, following the guidelines sent to them with the publishing contract.

7. With the respect to the vision and style of the writer, the Board reserves the right to ask for corrections and modifications to be made to ensure overall clarity, and coherence of an article.

8. Conditionally accepted articles will be up for discussion between the writer and the Board. If changes are requested by the Board, the writer will have 15 (fifteen) days to carry these out.

9. All costs of typographical correction of the author's text shall be borne by esse except the author's corrections, if applicable, which shall be borne by the author.

---

Esse arts + opinions no. 94 Dossier : Travail

Date de tombée 1 avril 2018

(+ rappel esse arts + opinions no. 93 Dossier : Esquisse, 10 janvier 2018)

## TRAVAIL

De la révolution industrielle aux années 1980, le temps de travail n'a cessé de baisser, confortant les prévisions des hommes politiques et économistes des années d'après-guerre. Nous n'aurions bientôt plus besoin de travailler que 15 heures par semaine. L'automatisation et la révolution technologique ne se sont pourtant pas accompagnées de cette baisse qui semblait inéluctable et qui aurait été garante d'une meilleure répartition des richesses. La prédiction est devenue une utopie, le temps de travail ne cesse d'augmenter, de se morceler et de se précariser. Les nouvelles mutations qui apparaissent aujourd'hui tendent même à recréer des conditions de travail dignes de l'ère préindustrielle. Le capitalisme de plateforme (ubérisation) rendu possible par les nouvelles technologies accompagne la réapparition du travail payé à la tâche que l'on croyait définitivement disparu. Le capitalisme a aussi créé de faux besoins, des emplois sans intérêt, bullshit jobs, qui n'ont aucune utilité sociale, bien qu'ils soient parfois très bien payés. Des formes spéculatives du travail qui noient dangereusement les employés dans une chaîne de production dont ils ne comprennent ni les enjeux ni les fins. Enfin le travail invisible n'a jamais été aussi répandu.

Le sociologue Pierre-Michel Menger, en analysant le travail créateur, constate qu'il y a de moins en moins d'écart entre l'artiste s'accomplissant dans un travail incertain, flexible, sujet aux insécurités professionnelles et les figures du nouveau travailleur. Luc Boltanski et Ève Chiapello ont analysé comment, parallèlement, un nouvel esprit du capitalisme s'est emparé des critiques sociale et artiste dès le milieu des années 1970 pour imposer une nouvelle organisation du travail induisant davantage de précarité et de flexibilité. Celle-ci aurait annihilé au passage ce qui restait de la critique artiste. Le temps libre et improductif, typique de cette critique, « s'économicise » pour reprendre un terme du philosophe André Gorz et conduit aux transferts du travail pour soi - activités non échangeables (courses, ménage...) - de la sphère privée à la sphère économique publique. Les métamorphoses du travail ont certainement eu des incidences sur les activités marchandes et non marchandes des artistes, soit que leur pratique artistique s'inspire de leur vie de travailleur, soit qu'elle patisse de leurs activités de survie économique. Souvent obligés de cumuler plusieurs emplois à côté de leur activité première, ils sont devenus de véritables chefs d'entreprise. La grande visibilité donnée par les réseaux qui rend tangibles les périodes non productives, la peur de refuser une proposition d'exposition, la pression exercée par les galeries sur la production laissent-ils encore une place pour le travail non marchand ou non rentable ?

Esse arts + opinions invite auteur.e.s et artistes à proposer des textes autour de ces questions liées aux métamorphoses du travail. Comment les artistes s'emparent-ils du geste laborieux ? Peuvent-ils être des modèles pour imaginer une vie sans travail ou sont-ils aussi aliénés que les travailleurs du capitalisme ? Le dossier pourra traiter par exemple de l'absurdité des tâches (les emplois qui ne produisent pas de sens ou qui n'ont aucune utilité sociale) ; de l'aliénation et l'ennui au travail ; des résistances passives ou actives (sabotage, obstructionnisme, infiltrations, grèves) ; de la revendication du non-travail ou de l'oisiveté ; des formes artistiques qui esthétiquement s'assimilent aux activités du travail (bureaucratie, protocoles...) ; des fictions d'entreprises ; de l'incidence des espaces (open space, rapports de sociaux et hiérarchiques) sur l'activité ; de l'automatisation, de la robotisation de l'activité humaine ; des ressources humaines ; des rapports de genre ; du corps laborieux ; des maladies professionnelles (burn out) ; des utopies liées au travail ; des incidences des mutations du travail sur les fruits de la production ; des appropriations collectives des moyens de production ; du travail domestique... Le dossier sera aussi l'occasion d'interroger les conditions de travail des artistes et leurs revendications en tant que travailleurs ; comment conjuguent-ils leurs activités rémunératrices non directement liées à leurs pratiques et leur activité vocationnelle d'artiste ?

Consultez également l'appel de texte pour le dossier No 93 ESQUISSE

<http://esse.ca/fr/appeltextesfr>

Date de tombée 10 janvier 2018

Les textes proposés (de 1 000 à 2 000 mots maximum, notes incluses) peuvent être envoyés en format lettre US (.doc, .docx ou .rtf) à [redaction@esse.ca](mailto:redaction@esse.ca) avant le 1 avril 2018. SVP inclure, à même le texte, une courte notice biographique (30-50 mots), un résumé du texte (80-100 mots), ainsi que son adresse courriel et postale. Les propositions non afférentes aux dossiers (critiques, essais et analyses sur différents sujets en art actuel) sont aussi les bienvenues (dates de tombée : 1er septembre, 10 janvier et 1er avril de chaque année). Un accusé de réception sera envoyé dans les 7 jours suivant la date de tombée. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à communiquer avec nous pour vérifier la bonne réception de votre texte.

## POLITIQUE ÉDITORIALE

1. Esse arts + opinions, publiée trois fois l'an par Les éditions esse, est une revue d'art contemporain bilingue qui s'intéresse principalement à l'art contemporain et aux pratiques multidisciplinaires (arts visuels, performance, vidéo, musique et danse actuelles, théâtre expérimental). La revue privilégie les essais sur l'art et les analyses critiques, les comptes rendus d'expositions, à travers des textes qui abordent l'art en relation avec le contexte dans lequel il s'inscrit. Chaque numéro propose un dossier thématique, un portfolio d'œuvres, une section d'articles critiques traitant de la scène culturelle internationale, une section de comptes rendus d'expositions, d'événements et de publications. La plateforme [esse.ca](http://esse.ca) propose également des articles sur l'actualité artistique, de même que des archives d'anciens numéros de esse.

2. Les auteurs sont invités à proposer des textes les 10 janvier, 1er avril et 1er septembre de chaque année. Les textes peuvent être soumis pour l'une des 4 sections suivantes :

La section Dossier thématique : des essais de 1 000 à 2 000 mots (notes incluses). L'orientation thématique est disponible en ligne 4 à 6 mois avant la date tombée :  
<http://esse.ca/fr/appeltextesfr>

La section Articles : des essais, articles de fond ou entrevues de 1 000 à 1 500 mots (notes incluses).

La section Comptes rendus bref : des couvertures d'expositions, d'événements ou de publications (500 mots maximum, sans notes de bas de page).

La section Comptes rendus long : des couvertures d'expositions ou d'événements (950 à 1 000 mots maximum, sans notes de bas de page, ou si nécessaire, se limiter à une ou deux).

3. À moins d'une entente contraire, l'auteur(e) s'engage à soumettre un texte inédit et original.

4. Chaque texte est soumis au comité de rédaction, qui se réserve le droit de l'accepter ou de le refuser. Les critères de sélection sont basés sur la qualité de l'analyse et de la rédaction, la pertinence du texte dans le numéro en cours (la thématique), de la pertinence du corpus d'œuvres et d'artistes choisis. Un texte peut aussi être refusé en raison d'un trop grand nombre de propositions pour le numéro dans lequel il est soumis. Un délai de 6 semaines est requis pour la sélection des textes. La décision de refuser un texte est sans appel.

5. À moins d'une entente contraire, le comité ne retient pas les textes étant sources possibles de conflit d'intérêts entre l'auteur et le sujet couvert (par exemple, les textes d'artistes sur leur propre pratique, les écrits par les commissaires d'expositions ou desdits évènements ou par la galerie d'un artiste).

6. Les auteurs dont les textes sont retenus s'engagent à formater le texte selon les normes typographiques de esse, suivant un document envoyé avec l'entente de publication.

7. Dans le respect de la vision et du style de l'auteur, le comité de rédaction se réserve le droit de demander des corrections de nature sémantique ou autre : qualité de la langue, structure générale du texte, clarté, carences, pertinence des titres et des sous-titres, normes de composition.

8. Les textes acceptés sous conditions feront l'objet d'une discussion entre l'auteur(e) et le comité de rédaction.

Si des modifications sont demandées, l'auteur(e) se verra accorder quinze (15) jours pour les réaliser.

9. Tous les frais de correction typographique du texte de l'auteur(e) seront à la charge de esse sauf les corrections d'auteur, s'il y a lieu, qui seront à la charge de celui-ci.

Quellennachweis:

CFP: Esse arts, no. 94: Labour / Travail. In: ArTHist.net, 08.12.2017. Letzter Zugriff 06.02.2026.

<<https://arthist.net/archive/16927>>.